

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.DEC/1156 18 December 2014

FRENCH

Original: ENGLISH

1031^e séance plénière

Journal n° 1031 du CP, point 8 de l'ordre du jour

DÉCISION Nº 1156 PROROGATION DU MANDAT DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE EN OUZBÉKISTAN

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan jusqu'au 31 décembre 2015.